L'HÉTAIRIE

Dans les faits, l'armée de terre peut se féliciter…

ARMEE DE TERRE

- **du lancement de grands chantiers structurants pour l'avenir :**

* Le **standard 3 du Tigre avec un missile sol/air européen** (et non plus *Hellfire*) est attendu au cours de la programmation.

* **MGCS/ char du futur : les besoins opérationnels et les règles d'export entre France et Allemagne doivent converger.**

* Le programme **d'artillerie du futur** (CIFS, remplaçant le LRU et le CAESAR) doit faire l'objet d'un financement d'ici 2025. A surveiller.

- **de l'accélération de Scorpion et de l'augmentation de la cible de livraisons.** (50 % des nouveaux blindés médians de l'armée de terre seront livrés d'ici 2025).

- **de l'accélération du déploiement des « petits » équipements (HK 416, des treillis ignifugés, des gilets PB, des casques, des tenues NRBC).**

L'HÉTAIRIE

Mais des points resteront à surveiller

ARMEE DE TERRE

Dans **l'aéromobilité**, les programmes Tigre et NH90 ne sont pas accélérés et **la disponibilité technique opérationnelle (DTO) est très faible :** 26 % pour le Tigre, 24% pour le Cougar, 30 à 37 % pour le NH90.

Dans le transport logistique, **seuls 80** poids lourds remplaceront **en 2025** les GBC 180 (7 000 entre 2025 et 2030). **Ces camions affichent déjà 40 ans au compteur.**

D'une manière générale, l'Armée de Terre n'a pas atteint ses objectifs de préparation opérationnelle. Il est essentiel que **le service militaire volontaire pérennisé et le service national universel** ne freinent pas l'effort en faveur de **l'entraînement**.

Trois véhicules remplacent les P4 :

- Les véhicules légers tactiques polyvalents (VLTP) non protégés (1 000 sont déjà recensés en 2019 : des Ford Ranger et des Masstech).
- Et deux types de VLTP protégés (de deux niveaux différents).
  - **Seuls 200 VLTP protégés en « spectre haut » équiperont les forces en 2025. Le VLTP protégé est essentiel pour atteindre l'ambition 2030 : la rénovation des P4 coûte 28 000€ par véhicule et 300 heures de travail.**
  - **Entrés en service en 1988, les VBL seront retirés du service après 2030 (et remplacés par des VBAE). Ils auront donc *a minima* 42 ans. Dans l'attente du VBAE, seulement 800 VBL régénérés seront livrés en 2018 et 2026.**

L'HÉTAIRIE

La marine est une des grandes bénéficiaires de cette LPM. Ses besoins ont été entendus :

MARINE NATIONALE

En **avions de patrouille maritime** (18 ATL2 rénovés et lancement du programme PATMAR).

En **patrouilleurs** (19 unités avec des livraisons anticipées de 2 ans).

Hausse du nombre **de ravitailleurs** (programme FLOTLOG, passage de 3 à 4 unités double coque).

L'HÉTAIRIE

Mais des points resteront à surveiller

MARINE NATIONALE

Le retard du programme HIL est préjudiciable pour la marine. **Les Alouettes 3 ont 45 ans en moyenne et une DTO de 54,3%. Leur coût par heure de vol est de 10 038 €.** Les premières commandes de HIL ne sont prévues qu'en 2022. D'ici là, les Alouettes 3 seront remplacées par une flotte de location.

Le système de drone aérien de la marine (SDAM) permet **de multiplier par 6 la superficie couverte par un patrouilleur**. Ils seront donc particulièrement stratégiques outre-mer. Tous les patrouilleurs auront la capacité d'en emporter (PLG /POM/ BATSIMAR/B2M). **On en dénombrera 15 d'ici 2030, mais aucun d'ici 2025.**

La marine avait émis le souhait de disposer de 18 frégates de premier rang. Elle n'en aura que 17 : 2 FTI + 8 FREMM + 3 FLF (frégates de type La Fayette) rénovées + 2 FAA (frégates anti aériennes) + 2 FLF non rénovées (certains contestent que les frégates furtives soient des frégates de premier rang).

Les **programmes en coopération sont nombreux**. La question des spécifications et des licences d'exportation seront à surveiller : avions de patrouille maritime PATMAR (avec l'Allemagne), missile anti navire remplaçant l'exocet (RU), système de lutte anti-mines du futur (RU).

Sur le futur **porte-avions**, des compétences sont à préserver ou à développer : catapultage (électromagnétique ou à vapeur), propulsion nucléaire.

Les priorités stratégiques de l'armée de l'air sont établies

ARMÉE DE L'AIR

Renouvellement de la flotte de ravitailleurs (accélération et rehaussement de la cible : 15 en 2030 dont 12 en 2025). Les C-135 encore en activité ont été livrés entre 1963 et 1965…

Transport stratégique (85 % des acheminements stratégiques sont confiés à des sociétés privées) et **tactique** (cible de 53 appareils en 2030, dont 25 A400M en 2025).

Capacités ISR (augmentation de la cible d'Avion Léger de Surveillance et de Renseignement, drones Reaper supplémentaires, nouveaux appareils de guerre électronique, commande du futur système MALE européen, élargissement des capacités de commandement et de contrôle des opérations).

Régénération des personnels (préparation opérationnelle).

Prise en compte du **SOUTEX** (+ 400 emplois).

L'HÉTAIRIE

Mais des points resteront à surveiller (1/2)

ARMÉE DE L'AIR

Les **objectifs de préparation opérationnelle ne sont pas atteints** (164 heures par an contre un objectif de 180 heures pour les pilotes de chasse, 242 heures contre un objectif de 320 pour les pilotes de transport).

Aucun Rafale ne sera livré jusqu'en 2022. De 2022 à 2024, 28 Rafale seront livrés dont 27 pour la seule armée de l'air. Le périmètre du rétrofit (passage F3 à F4) est en discussion mais devrait intégrer le MICA NG, le Scalp modernisé. La Belgique est invitée à s'associer pour définir le standard F4.

Des inconnues demeurent sur le projet de **drone MALE européen** : cohérence opérationnelle, coût (la volonté allemande d'une double motorisation a accru le coût), calendrier… 1 système et 3 vecteurs sont prévus d'ici 2025.

L'HÉTAIRIE

Mais des points resteront à surveiller (2/2)

ARMÉE DE L'AIR

Le **SCAF** et **l'avion du futur** définis avec l'Allemagne soulèvent des questions (convergence des besoins opérationnels - dissuasion et capacité aéronavale pour la France - règles d'exportation). Il doit notamment intégrer le programme **FCAS-DP** (drone de combat furtif) conduit avec les britanniques.

L'augmentation des crédits de l'entretien programmé des matériels. Sur la LPM, l'armée de l'air a évalué son besoin à 13 Md€ sur les 34 Md€ demandés par toutes les armées. Or, 22 Md€ sont budgétés de 2019 à 2023 pour l'EPM (toutes armées confondues).

La DTO : au 1er semestre de l'année 2017 s'élevait dans le domaine du transport tactique à 39,8 % dont 31,2% pour le A400 M, 31% pour les hélicoptères de manœuvre ou moyens et 42,9% pour les légers. En somme, moins d'un aéronef sur deux est disponible.

Une tension sur le marché des **munitions** est observée et les acteurs français sont quasiment absents. Cela soulève la question de notre dépendance et la problématique des restrictions allemandes aux matériels de guerre (le leader européen est RWM Italia Munitions, filiale du groupe allemand).